



MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Edition Décembre 2021

La Gazette de Notre Village



Edito du Maire

Chères Tombières, chers Tombiers,

Nous voici à la fin de l'année et c'est le moment de faire un bilan. Elle a été riche en événement malgré un contexte sanitaire compliqué.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale nous avons bien avancé sur plusieurs sujets et la concrétisation de certains projets :

- La mise en place de l'accueil périscolaire et de la seconde cantine à Gravon.
- La sécurisation des abords de l'école avec la mise en place du radar pédagogique
- Le passage de la commune en « full leds » ce qui nous permet de faire de substantielles économies
- Un renforcement de la communication auprès de vous avec la mise en place du Panneau Pocket. Je vous invite à l'installer sur votre smartphone car elle vous permet de recevoir les informations / alertes en temps réel.
- Un renforcement également de toute la partie animation avec le barbecue, le 14 juillet, la journée provinoise, le repas du 11 novembre, le spectacle de Noël, les sorties dominicales etc...
- La fin des aménagements des abords de l'église.

Je vous listerai l'ensemble des projets majeurs pour 2022 lors de notre cérémonie des vœux prévue le dimanche 23 janvier 2022 à 15hrs30 à l'Escale (si les conditions sanitaires le permettent). Venez nombreux pour la galette.

L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de passer un agréable réveillon du jour de l'an en famille et/ ou entre amis.

Prenez soin de vous et de vos proches en suivant les consignes liées à la pandémie.

Marc CHAUVIN

Histoire du village

L'empire

De 58 à 51 avant Jésus-Christ, la Gaule fut conquise par Jules César. Tandis qu'un réseau routier était aménagé par Agrippa (général et homme politique romain), les colons romains et les patrons gaulois s'installèrent au cœur de leurs domaines dans de spacieuses « villae », construites en pierres et disposant d'un chauffage par le sol. De telles propriétés ont existé aux abords du confluent (Cannes, Marolles), qui était un lieu favorable aux échanges commerciaux. Mais ce ne fut pas le cas dans la Bassée ; avec ses terres marécageuses, celle-ci resta rurale.

Les voies romaines facilitèrent les déplacements des légionnaires, des chars et des cavaliers. Mais elles ne servaient guère au transport des marchandises. Celui-ci s'effectuait sur les cours d'eau. Et pendant la longue période de prospérité due à l'empire, des bateliers naviguèrent sur la Seine. Menant leurs embarcations à travers une épaisse forêt de chênes, d'érables, de bouleaux, d'ormes et de saules, ils suivaient le cours capricieux du fleuve jusqu'à l'endroit où les eaux de la Seine, avant de rejoindre celles de l'Yonne, viennent border une large butte.... TUMBA, notre village !

Vie communale

- Collecte de sapins



Comme chaque année, le SIRMOTOM effectuera l'enlèvement de vos sapins de Noël. Kévin a déjà installé l'affiche à l'endroit de collecte (sur le côté de l'église). Vous pourrez y déposer votre sapin jusqu'au 20 janvier.

Vie de la population

- **Balade du 5 décembre**

Comme prévu, nous nous sommes promenés jusque Gravon et avons découvert le premier marché de Noël des petits loups du RPI. Nous ne pouvons que les féliciter, ce fût une agréable balade autour de stands divers et variés dont le thème principal était « Noël ».



- **Prochaine promenade**

Nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église le **dimanche 9 janvier à 9h30**. Pensez à vous équiper de chaussures confortables, d'un gilet jaune, d'un masque et d'une bouteille d'eau.

- **Spectacle de Noël**



Le spectacle de Noël s'est déroulé comme chaque année dans la joie et la bonne humeur. Les habitants qui ont fait le déplacement ont pu assister à un magnifique spectacle et les enfants ont pu recevoir un joli cadeau de la part du Père-Noël qui est venu exprès pour eux ! Pour les enfants qui n'ont pas pu participer à cette activité, nous vous donnons rendez-vous en mairie vendredi 7 janvier à partir de 17h, pour retirer votre cadeau. En cas d'impossibilité, n'hésitez pas à nous contacter.

- **Colis des anciens**

Nous remercions nos anciens pour l'accueil qu'ils nous ont réservé lors de la distribution de leur colis. En espérant que vous vous êtes régalé !



- **Remerciements**



Famille Rurale tient à remercier les animatrices pour leur investissement au sein de l'accueil périscolaire et du temps de restauration sur la commune de Gravon. Et vous souhaite à tous de très belles Fêtes de fin d'année.

- **Vœux du Maire**

Selon l'évolution de la situation et des décisions gouvernementales, nous vous donnons rendez-vous **dimanche 23 janvier à 15h30** à la salle des fêtes l'Escale pour écouter les bons vœux de notre maire dans un premier temps ; puis déguster la galette des rois autour d'une coupe dans un deuxième temps.

Notre population

Notre village s'agrandit avec 2 naissances ces derniers mois ! Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à :

- Clara BUFFET-DELAUNAY, née le 16 novembre 2021, fille de Grégoire BUFFET-DELAUNAY et de Emmanuelle NOEL.
- Eridan DUSSART CONOIR, né le 30 novembre 2021, fils de Jason DUSSART et de Alizée CONOIR.

Vie dans la communauté des communes

La Caisse d'Allocations Familiales lance son appel à projet dans le cadre du dispositif RÉAAP : Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents 2022 (REAAP), à compter du 13/12/2021.

En effet, la branche Famille a pour ambition de valoriser le rôle des parents et de contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants. Cette valorisation, concourt à prévenir et accompagner les risques pouvant peser sur les relations au sein des familles (ruptures familiales, relations conflictuelles, parents/ados, etc.)

Les actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité sont des actions mises en œuvre avec et pour les parents sur un territoire.

Elles visent à mettre à leur disposition un ensemble de ressources, d'informations et de services pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants, aux moments clés de leur vie familiale, si et quand ils en ressentent le besoin.

Cet appel à projet permet la labellisation et le financement d'actions à destination des parents dans le cadre de l'accompagnement et du soutien à la parentalité.

Les porteurs de projets qui développent ou souhaitent développer des actions d'accompagnement des familles, ou voulant intégrer le réseau Réaap sont invités à prendre connaissance de l'appel à projet 2021 et à déposer leurs projets.

Les demandes doivent être exclusivement déposées, sous forme dématérialisée, via la plateforme ÉLAN <https://elan.caf.fr/aides>

La date de clôture de la campagne "appel projet Réaap 2022" est fixée au 31/01/2022

Avant de déposer votre demande de financement ou de labellisation Réaap 2022, nous vous invitons à prendre connaissance de l'appel à projet 2022 et des documents réglementaires encadrant ce dispositif sur le site Caf.fr : <https://www.caf.fr/partenaires/caf-de-seine-et-marne/partenaires-locaux/elan-caf-aides-financieres-d-action-sociale>

Pour les porteurs ayant développé un projet soutenu en 2021 au titre du REAAP, les éléments de bilan des actions soutenues en 2021 sont à déposer durant la campagne soit avant le 31/01/2021, en même temps que les nouveaux projets 2022 dans le cadre des renouvellements des actions. Les porteurs devront remplir ce bilan directement depuis <https://elan.caf.fr/aides>

Selon la procédure expliquée dans le guide utilisateur pour déposer le bilan :

https://www.caf.fr/sites/default/files/caf/771/partenaires/2021/elan/elan_aap_reaap_dec2021/ANNEXE%20REAAP%20Guide%20BilanCNAF%20-1.pdf

Dans la mesure où la Caf va renouveler sa convention d'objectifs et de gestion en 2022, il ne sera pas possible de mettre en place de nouveaux accords pluriannuels cette année. Ceux déjà validés les années précédentes demeurent.

Pour vous renseigner sur le Réaap, vous accompagner au mieux lors de la complétude de votre dossier de demande de subvention, vous pouvez contacter les têtes de réseau Réaap 77 en fonction de la localisation de vos actions :

· Référent Réseau Urbain Nord : lynda.mansouri@centres-sociaux.fr · Référent Réseau Rural Nord :

lucie.lajugie-duplan@famillesrurales.org

· Référent Réseau Urbain Sud : reaap77sud@epe77sud.org · Référent Réseau Rural Sud : reaap77sud@epe77sud.org

Informations diverses

- Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00
- Horaires d'hiver de la déchèterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :
 - Les lundis, mercredis, jeudis et samedis : 9h - 12h30/ 13h30 - 18h
 - Les mardis : 8h30 – 12h30 / 13h30-18h
 - Les vendredis : 13h30 - 18h
 - Les dimanches : 9h - 12h
- Horaires d'ouverture de la brigade de Donnemarie-Dontilly :
 - Les lundis, mercredis et vendredis : 14h - 18h (de 8h à 12h à Bray)
 - Les mardis, jeudis et samedis : 8h – 12h (de 14h à 18h à Bray)
 - Les dimanches : 15h – 18h (9h – 12h à Bray)
 - Les jours fériés : 9h – 12h ou 15h – 18h

➤ Numéros d'urgence :

- ✓ Police : 17 ou 112
- ✓ Pompiers : 18 ou 112
- ✓ Samu : 15 ou 112
- ✓ SOS médecin : 3624
- ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919
- ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
- ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00
- ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
- ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
- ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
 - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
 - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30

➤ La Tombe sur internet



Mairie La TOMBE



Mairie de La Tombe (@MairieTombe)



<https://www.latombe77.fr>



la_tombe_77

PanneauPocket



Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! secretariat@latombe77.fr